DISTRICT du VAR de Football – DEPARTEMENT TECHNIQUE - FOOT ANIMATION

U13 – FESTIVAL FOOT - ORGANISATION et REGLEMENT

TEMPS DE JEU (en cas d'absence) : 1 match 2 x 30 mn – 2 matchs 2 x 15 mn – 3 matchs 1 x 20 mn – 4 matchs 1 x 15 mn

1er Tour FESTIVAL FOOT Féminin - Samedi 23 janvier 2027

16 EQUIPES – 2 SITES
2 SITES de 2 Poules de 4 Equipes (8 Equipes par Site) = 16 Equipes :
Durée des rencontres 1 x 20 minutes
Pour chacun de ces 4 sites, les 2 premiers de chacune des poules sont qualifiés pour la finale départementale (4 Equipes qualifiées par Site) soit 32 Equipes.
2 SITES de 8 Equipes :

- **2 Poules de 4 Equipes – Durée des rencontres 1 x 20 minutes (les 2 premiers de la poule sont qualifiés pour la finale départementale)**

Pour chaque site, 4 Equipes sont qualifiées pour la finale départementale.

Restent après le 1er Tour : 8 EQUIPES

DEROULEMENT

12 H 30 : Accueil des Equipes et vérification des licences (Fiche : d'Identité)
13 H : Test jonglerie par équipes (30 jongles maximum par joueuse, pied droit et gauche autorisé, pas de surface de rattrapage, pied au sol entre chaque jongle) ; addition du nombre total de jongles par joueuse = résultat chiffré de l'équipe (ex : 12 joueurs x 30 jongles = 360 score retenue)
Pour les équipes n'ayant pas 12 joueuses, un tirage au sort sera effectué pour désigner quelle joueuse (par numéro de maillot) repasse
13 H 45 à 17 H 30 : Matchs de Poule (voir détail ci-joint)

A l'issue de ces matchs un classement sera effectué comme suit :
1 – Nombre de points obtenus par les équipes durant les matchs
Gagné : 4 points – **Nul** : 2 points - **Perdu** : 1 point
2 – En cas d'égalité entre 2 équipes : Résultat collectif du test jonglerie
3 – En cas d'égalité entre 2 équipes : par le goal avérage particulier : résultat de la rencontre les ayant opposés
4 – En cas d'égalité entre 3 ou 4 équipes celles-ci seront départagées par le goal avérage général (différence de buts)
5 – En cas de nouvelle égalité, c'est l'équipe qui aura marqué le plus de buts
6 – En cas de nouvelle égalité, c'est l'équipe qui aura encaissé le moins de buts
7 – En cas de nouvelle égalité, une épreuve de séance tir au but (3 tireurs par équipe puis mort subite si besoin)

NOTA : L'organisation s'octroie le droit en cas de forfaits de plusieurs équipes dans une poule, d'intégrer un club de la seconde poule via tirage au sort pour plus d'équité (notamment s'il reste une ou deux équipes dans une poule).
Les litiges, réclamations, suite disciplinaire seront examinés à la fin de chaque rencontre ainsi que les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le responsable du Département Technique présent sur le site.

IMPORTANT

1 - La fiche d'identité de l'équipe devra être dûment remplie et remise, à l'arrivée des équipes, au responsable désigné sur le site par le District du Var.

2 – En cas de retard ou d'empêchement de dernière minute, le dirigeant de l'équipe est tenu d'en informer au plus tôt le Département Technique : MME. Ludivine REGNIER (CTD PPF) – tél. 06 08 28 92 25 ou M. Stéphane ARSAC (CTD DAP) – tél. 06 74 29 29 09 qui répercuteront auprès des responsables des sites afin de ne pas perturber le déroulement de la journée.

Seuls 2 responsables majeurs et licenciés auront accès au terrain (1 éducateur et un arbitre assistant)

Prière de vous munir :

- **d'un stylo pour remplir la Fiche d'Identité**
- **des licences joueurs et dirigeants (Foot Compagnon ou extraction licences avec photos) SOUS PEINE DE NE PAS POUVOIR JOUER.**
- **2 jeux de maillots (couleur différente) ou Chasubles**
- **d'un ballon de FB. En bon état.**